

Annulé

36

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**RECOMMANDATION ISO
R 163**

**PISTES MAGNÉTIQUES SUR FILM DE 16 mm
À DEUX RANGÉES DE PERFORATION**

1^{ère} ÉDITION

Juillet 1960

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 163, *Pistes Magnétiques sur film de 16 mm à deux rangées de perforation*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, dont le Secrétariat est assuré par l'American Standards Association, Inc. (ASA).

Au cours de sa seconde réunion, tenue à Stockholm, en juin 1955, le Comité Technique confia à son Secrétariat l'étude d'un avant-projet de Recommandation ISO, établi sur la proposition du Groupe de Travail N° 4, *Dimensions et emplacements des traces acoustiques*, sur les bases de la norme américaine PH.22.101 (Enduit magnétique sur film de 16 mm à deux rangées de perforation).

En octobre 1955, cet avant-projet de Recommandation ISO fut soumis aux membres du Comité Technique d'ISO/TC 36 et adopté comme Projet de Recommandation ISO.

En date du 27 décembre 1957, ce Projet de Recommandation ISO (N° 200) fut distribué à tous les Comités Membres de l'ISO et approuvé, sous réserve de quelques modifications, par les Comités Membres suivants:

Allemagne	Japon	Suisse
Belgique	Nouvelle-Zélande	Tchécoslovaquie
Birmanie	Portugal	U.R.S.S.
Canada	Roumanie	U.S.A.
Hongrie	Royaume-Uni	
Italie	Suède	

Un Comité Membre se déclara opposé à l'approbation du projet: la France.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en juillet 1960, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

PISTES MAGNÉTIQUES SUR FILM DE 16 mm À DEUX RANGÉES DE PERFORATION

1. OBJET

La présente Recommandation ISO fixe l'emplacement et les dimensions des pistes magnétiques déposées sur film cinématographique de 16 mm portant à la fois l'image et le son.

2. DIMENSIONS

Les dimensions sont indiquées par la figure et le tableau ci-dessous.

L'enduit magnétique se trouve sur le côté du film qui fait face à la lampe dans un projecteur opérant en projection directe sur un écran réfléchissant.

3. ENREGISTREMENT DU SON

Le son doit être enregistré sur la piste N° 1.

La piste N° 2 est prévue principalement comme piste de compensation, mais peut être utilisée comme piste d'enregistrement sonore secondaire.

Dimensions	Millimètres	Inches
<i>A</i>	$0,80 \begin{smallmatrix} + 0 \\ - 0,1 \end{smallmatrix}$	$0,031 \begin{smallmatrix} + 0 \\ - 0,003 \end{smallmatrix}$
<i>B</i>	max. 0,05	max. 0,002

